

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, aire d'accueil de gens du voyage,...) de faible importance soumis à simple déclaration.
- vous divisez un terrain pour en détacher un ou plusieurs lots en vue de construire :
 - en dehors d'un site classé, du périmètre d'un site patrimonial remarquable ou des abords des monuments historiques ;
 - sans création ou aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs à plusieurs lots et propres au lotissement.
- vous réalisez une division foncière dans une commune qui a institué le contrôle des divisions dans

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

D P 0242626A0001
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le 18/01/2026

Sonia MIKOLAJCZYK,

Maire



Cachet de la mairie

Dossier transmis :

- à l'Architecte des Bâtiments de France
 au Directeur du Parc National

3 Le terrain

3.1 Localisation du (ou des) terrain(s)

① Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 10 Voie : Rue Jules Villegas

Lieu-dit : _____

Localité : Neaufles Saint Martin

Code postal : 27830

Références cadastrales^[2] :

② Si votre projet porte sur plus de 3 parcelles cadastrales, veuillez renseigner une ou plusieurs annexes

Références castrales complémentaires.

Préfixe : 000 Section : A E Numéro : 206 Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 1538

Préfixe : _____ Section : _____ Numéro : _____ Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : _____

Préfixe : _____ Section : _____ Numéro : _____ Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : _____

Superficie totale du terrain (en m²) : 1538

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

LOT A pour 570 m² terrain bâti

LOT B pour 928 m² en vue de la construction d'une habitation

LOT C pour 26 m² à rattacher au lot A

LOT D pour 5 m² à rattacher au lot B

separation d'une parcelle en deux surface à battre